ONET LE CHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHÂTEAU

Séance du 21 décembre 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	24
Absent :	9
Procurations :	7
Votants :	31

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt et un décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le treize décembre deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL (arrivée à 19h05), Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Hakim GACEM, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Benjamin GOURDON, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Françoise VITIELLO (pouvoir à Dominique BEC), Virginie SEXTO (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, (pouvoir à Franck TOURNERET, arrivée à 20h05), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL)

Absent excusé : Jean-Luc PAULAT

Absent : Jean-Marc LACOMBE

VAS/153-2023

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Union Cycliste Rouergate

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 11 décembre 2023,

CONSIDERANT que dans le cadre de sa politique de soutien aux associations Castonétoises, la commune d'Onet-le-Château souhaite apporter une aide financière à l'association Union Cycliste Rouergate pour le renouvellement de leurs tenues sportives.

ENTENDU que l'UCR est une association historique Castonétoise forte de 70 adhérents, qui se mobilise régulièrement sur les évènements communaux et en particulier sur les évènements sportifs et cyclistes.

CONSIDERANT que Le coût financier lié à l'achat de nouvelles tenues à l'image de la ville entraine une dépense importante pour le club du fait de la spécificité technique des vêtements.

CONSIDERANT que Le port de tenues uniformes avec le nouveau logo contribue au développement de l'image de l'association et de la ville lors de leurs randonnées départementales, nationales et internationales.

CONSIDERANT que dans le cadre des actions de promotion de la ville et du développement de la pratique cycliste il est proposé d'accorder à l'UCR une participation exceptionnelle de 1 000 euros pour l'acquisition de ces nouvelles tenues.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- décide d'attribuer à l'association Union Cycliste Rouergate une subvention exceptionnelle de 1 000€ pour couvrir une partie du montant total de l'achat de maillots et cuissards.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU AVEYRON

Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 26 DEC. 2023
Et de la publication le : 27 DEC. 2023